

Prix de thèse « Valois » Jeunes chercheuses et chercheurs

Date limite de dépôt des candidatures :

15 JUIN 2021

Créé en 2017, le prix de thèse « Valois » Jeunes chercheuses et chercheurs distingue des thèses de doctorat pour leur qualité, leur originalité et leur apport essentiel aux politiques culturelles du ministère de la Culture.

Il a pour objectif d'encourager les chercheurs dans leurs travaux portant **sur tous les champs des politiques culturelles et des institutions qui les mènent**. En retour, ces travaux, par leur publication, seront portés à la connaissance de la société et éclaireront les décisions publiques.

Quelles que soient les disciplines et les champs culturels : patrimoines, création, médias et industries culturelles, langues de France, les recherches porteront plus largement sur tous les aspects de ces politiques publiques : institutions, professions, socio-économie de la culture, etc.

Les recherches éclaireront les politiques ministérielles sur le temps long. Elles aborderont les questions d'accès à la culture, de transmission des savoirs et de cohésion sociale et situeront les politiques culturelles dans l'ensemble des politiques publiques en faveur du développement des territoires, y compris avec une dimension comparatiste.

Ce prix, placé sous l'égide du Comité d'histoire du ministère de la Culture, récompensera trois thèses portant sur les politiques culturelles ainsi définies. Le jury, nommé par la présidente du Comité d'histoire, est constitué de 6 membres et d'un président.

Le prix de thèse « Valois » est une aide à la publication de la thèse de doctorat. Le montant qui sera attribué à chaque thèse primée s'élève à 8 000 euros.

Les thèses doivent être rédigées en français. Elles doivent avoir été soutenues entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 avril 2021 et ne pas avoir été présentées à l'édition 2020 du Prix de thèse « Valois ».

Les prix seront remis aux lauréats en novembre 2021